

Paris, le 27 mars 2012.



A l'attention des participants

Secrétariat général

Service des ressources humaines

Sous-direction des politiques
de ressources humaines
et des relations sociales

Département du recrutement,
de la mobilité et de la formation

Affaire suivie par

Anne Guiheux
Poste

Téléphone 01 40 15 86 70

Référence

SGSRHZRMF/2012AG

182, rue Saint-Honoré
75033 Paris Cedex 01
France

Téléphone 01 40 15
Télécopie 01 40 15

Objet : Compte rendu de la commission formation du 13 février 2012.

Participants :

Pour l'administration

Alain Triolle, SG, représentant de G. Boudy
Christian Nègre, SG, membre de la commission
Alix Rimaud-Gufflet, SG, personne qualifiée
Anne Guiheux, SG, personne qualifiée
Irène Trunel, SG, personne qualifiée
Madé Haguma, SG, personne qualifiée
Audrey Servat, SG, personne qualifiée
Jean-Pierre Defrance, DGP, personne qualifiée
Benoît Prouvost, DGCA, personne qualifiée
Jean-Michel Jardonnet, DGMIC, personne
qualifiée

Pour les représentants du personnel

Virginie Motte, CFDT Culture
Catherine Steenkiste, CFDT Culture
Christine Patureau, CGT Culture
Isabelle Pastor, CGT Culture
Valérie Renault, CGT Culture
Christelle Lavigne, CGT Culture
Patrick Bottier, Sud Culture Solidaires
Catherine Le Scanff, UNSA

Ordre du jour

1. Présentation du programme de la formation professionnelle organisée par le secrétariat général pour 2012
Documents de travail joints à la demande des organisations syndicales :
 - pour la DGP, une note de présentation et un tableau relatifs au programme de formation professionnelle 2012 (présentés en CT DGP le 26 octobre 2011)
 - pour la DGMIC, une note de présentation et un tableau relatifs au programme de formation professionnelle 2012 (présentés en CT DGMIC le 24 novembre 2011)
 - pour la DGCA, une note de présentation relative au programme de formation professionnelle 2012 (à présenter en CT DGCA)
2. Questions diverses

Échanges préliminaires sur la composition de la commission formation

- Valérie Renault s'exprime sur la nouvelle composition de la commission formation en soulignant que les agents des DRAC et des EP ne sont plus représentés.
- Alain Triolle et Christian Nègre précisent que les agents des EP sont représentés par leur tutelle, les directions générales (DGP- DGCA-DGMIC), et le secrétariat général ; les agents des DRAC sont représentés par le département de l'action territoriale.
Depuis 2007, la commission formation conserve le même champs de compétence sur la formation professionnelle continue.
- Les représentants de la CGT Culture, en désaccord avec cette analyse, quittent la séance.

Programme 2012 de la formation professionnelle du secrétariat général au ministère de la culture et de la communication

- **Introduction**

Le programme de la formation professionnelle du ministère pour 2012 intègre les exigences de la Fonction publique. Il couvre deux périmètres : les formations destinées aux agents des services du secrétariat général et les formations transversales destinées à l'ensemble des agents du ministère de la culture et de la communication (à l'exception des établissements de Versailles, du musée du Louvre et de la Bibliothèque nationale de France). Le plan de formation 2012 sera accompagné d'un plan de communication de l'offre de formation qui permettra de mieux faire connaître l'offre du secrétariat général à l'ensemble des agents concernés et de mieux cibler les publics concernés par chaque formation. Ce programme s'inscrit dans un contexte de réforme de l'administration de l'État. Dans ce cadre, une réflexion a été engagée, en août 2011, par le secrétariat général sur l'articulation entre les offres des plates-formes régionales d'appui à la gestion des ressources humaines et celle du secrétariat général. Un travail doit également être mené sur l'articulation entre l'offre de formation du secrétariat général du ministère et celle des trois établissements publics, Versailles, musée du Louvre et Bibliothèque nationale de France. L'objectif de ces travaux est à moyen terme de promouvoir une politique de formation pertinente qui réponde aux besoins de l'ensemble des agents du ministère de la culture en formations transversales et qui s'inscrive en cohérence, tant en termes de contenus que de logistique, avec l'ensemble des offres de formations accessibles aux agents du ministère.

- **Les orientations du programme de formation 2012**

Les préparations aux concours et aux examens professionnels dans le cadre d'une gestion bientôt mutualisée

La gestion logistique des concours et examens du ministère de la culture et de la communication va être prise en charge par un centre de services partagés, le Service interacadémique des examens et concours (SIEC) du ministère de l'éducation nationale (la Maison des examens d'Arcueil). En effet, dans le cadre de la modernisation de l'État, il a été demandé au ministère de travailler sur la mise en place de ce centre de services qui se voit confier la partie logistique de l'organisation des concours et des examens. Les attendus interministériels sont doubles : économies d'échelle et amélioration de la qualité de la prestation. Ce qui relève

d'une expertise logistique (gestion des inscriptions, convocation des jurys, surveillance des salles d'examen, etc.) va être pris en charge par le SIEC. Le pôle recrutement pourra ainsi se concentrer sur le pilotage des aspects les plus immatériels et à forte valeur ajoutée : programmation des recrutements, définition des règles (constitution et réunions du jury, etc.), gestion des sujets, développement des échanges avec les responsables de formation pour mieux articuler les formations avec les attentes des jurys. Les formations proposées sont les suivantes :

- les écrits administratifs (2 jours de méthodologie et 2 jours d'entraînement),
- les écrits techniques (2 jours de méthodologie et 2 jours d'entraînement),
- le droit public (5 jours),- la préparation à l'oral professionnel (3 jours),
- l'actualité juridique et administrative du ministère de la culture et de la communication (2 jours).

Plusieurs points d'actualité, notamment le plan de résorption de l'emploi précaire, ne permettent pas à ce jour de connaître finement la programmation des concours 2012 et les formations à mettre en place au regard de ces concours. La professionnalisation des jurys de concours sera initiée. A la suite des différentes réformes qui visent à professionnaliser les procédures des concours et des examens professionnels, en 2012, le secrétariat général programmera donc des actions de formation à l'attention des membres des jurys. Ces formations s'adresseront principalement aux jurys concernés par l'introduction de la RAEP, à commencer par celui du concours interne de secrétaire administratif.

Une gestion individualisée de l'évolution des compétences

Le ministère met en œuvre des dispositifs qui permettent une gestion individualisée de l'évolution des compétences :

- le bilan de compétences,
- l'entretien de carrière et le bilan de carrière,
- le congé de formation professionnelle,
- la validation des acquis de l'expérience,
- la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.

Le pôle management et développement des compétences travaille en étroite collaboration avec le pôle mobilité.

En 2012, il est notamment prévu de mettre en place, dans le cadre du transfert de l'activité du musée des ATP au Mucem à Marseille, un accompagnement particulier pour les agents qui le souhaiteront.

Les représentants du personnel demandent des précisions quant au financement des actions de coaching et des bilans de compétences. Anne Guiheux et Christian Nègre répondent que le prescripteur est le payeur - donc la structure d'affectation de l'agent - sauf lorsque l'agent est suivi par le pôle mobilité. Dans ce cas, le secrétariat général prend en charge le financement de l'action.

Les formations organisées par le pôle management et développement des compétences - administration générale et nouvelles technologies

- *Le management*
Des parcours de formation au management sont proposés à l'attention des cadres selon leur expérience d'encadrement en intégrant la dimension stratégique, organisationnelle ou relationnelle. Un groupe de travail de suivi de ces actions a été mis en place avec des représentants du SG, des DG et des DRAC.
- *La gestion et le suivi des politiques publiques*
Après une analyse des besoins de formation réalisée en septembre et octobre 2011, le SG a mis en place quatre nouvelles formations en matière de finances

publiques et sept sur le contrôle de la gestion publique.

- *Les marchés publics*
Le SG propose un stage pour tout public d'une durée d'un jour, un cursus de formation pour les acheteurs publics et deux nouvelles formations sur les thèmes "droit et contentieux des marchés publics" et "négociation dans les marchés publics".
- *Le développement durable*
Sept stages délivrés par des formateurs de l'IFORE sont prévus en 2012 pour renforcer les démarches éco-responsables dans des domaines variés.
- *Les métiers des ressources humaines et de la formation*
Les différents stages sur les bases de la gestion du personnel, la gestion statutaire, la gestion de la paye sont reconduits en 2012. Une nouvelle formation concernera plus particulièrement les gestionnaires impactés par la mise en place du CSRH. En 2012, cinq stages seront organisés pour poursuivre la professionnalisation des responsables de formation du ministère. Les représentants du personnel expriment les difficultés relatives aux effectifs des responsables de formation ; dans un contexte d'effectifs réduits, il est difficile de parler de professionnalisation et d'expertise.
- *Les techniques juridiques*
Le pôle management et développement des compétences, en liaison avec la sous-direction des affaires juridiques, propose aux agents du ministère un plan de formation constitué de neuf stages sur les problématiques juridiques directement liées à l'activité du ministère, notamment les questions relatives à la propriété intellectuelle, la propriété littéraire et artistique qui s'applique aux œuvres de l'esprit et la propriété industrielle.
- *La communication*
Après concertation avec la MCI et le DIC, trois stages sont organisés pour les chargés de communication du ministère en 2012 : élaboration et mise en place d'un plan de communication, évaluation de l'efficacité des actions de communication, écriture journalistique.
- *Les techniques administratives*
Deux formations à la langue française et deux formations sur la gestion des archives sont prévues.
- *L'hygiène, la sécurité et les conditions de travail*
Il y a trois types de stages selon le poste occupé, qui sont animés par des formateurs de l'INTEFP.
- *Les formations relatives au handicap*
Le ministère de la culture et de la communication a mis en place un plan pluriannuel 2008-2012 afin de mettre en œuvre notamment l'objectif de 6 % d'emploi de personnes handicapées sur l'ensemble des effectifs et de faciliter leur accès à l'emploi. Dans ce cadre, le pôle management et développement des compétences organise des formations générales sur la question du handicap. Il propose également des dispositifs spécifiques pour les personnes en situation de handicap.
C'est un axe prioritaire de l'action de formation du SRH, qui accompagne la politique du MCC en matière de recrutements de travailleurs handicapés.
- *Les formations dans le domaine européen et international*
Le pôle management et développement des compétences propose un stage *Sensibilisation à l'Europe* pour mieux comprendre le fonctionnement des institutions européennes, et met à disposition des formations extensives et des formations intensives à thème pour l'apprentissage des langues.
- *La bureautique*

Les formations aux outils informatiques et bureautiques sont programmées pour répondre aux orientations définies dans le schéma directeur des systèmes d'information du ministère. En 2012, l'accent est mis sur la sécurité des systèmes d'information du ministère.

Des formations sur LibreOffice sont organisées avec des modules d'initiation et de perfectionnement sur le traitement de texte, le tableur, les bases des données. Des formations déjà proposées pour l'utilisation de la messagerie et de l'agenda (Télémac et Thunderbird) se poursuivent pour les nouveaux arrivants.

Des stages pour les agents postés continuent à être proposés : "Sensibilisation à l'informatique", "Prise en main de l'ordinateur", "Organisation et optimisation de l'ordinateur".

Des modules de formation à distance (E-learning) seront proposés en complément de formations présentiels.

- *L'informatique*

Des formations destinées à l'accompagnement des métiers informatiques se développent dans les domaines suivants :

- *les métiers de l'édition et de la publication*

Formations Photoshop, Gimp, Illustrator, Indesign et logiciels libres comme Inkscape, Scribus.

- *le contrôle de gestion et la gestion publique*

Des formations pour accompagner les gestionnaires financiers et les contrôleurs de gestion : ARPEGE V2, CHORUS V6, A.REGIE, PM, OPUS V2, OMEGA.

- *les chefs de projets informatiques et les formations des responsables informatiques*

Dans le cadre de la refonte de la méthode de projet de système d'information, des formations sont organisées sur la nouvelle méthode Mozart – cycle de vie et pilotage d'un projet SI, utilisation de l'outil Maestro, formations techniques et réseaux.

- *le métier de la documentation*

Stages Loris, XML, Portail documentaire.

- *le métier des ressources humaines*

Des formations à l'outil de gestion Rhapsodie se poursuivent sur la gestion des carrières, la gestion de proximité (congé, CET et congé de maladie ordinaire).

Des formations sur Formation pour les responsables de formation et sur Jason pour les gestionnaires de concours.

- *la technologie du web et de la communication*

Dans le cadre de la refonte du portail Culture.gouv.fr et de l'intranet Sémaphore ; des formations pour les chargés de communication : EZ-Public, et contributeur sur Sémaphore V2.

Les représentants du personnel souhaitent des précisions sur les formations au logiciel Arp que leur apporte J.-P. Defrance : Le logiciel Arp est développé par le département des systèmes d'informations patrimoniaux et est destiné au suivi financier et administratif des dossiers d'intervention archéologique gérés par les services régionaux d'archéologie. Le DFST, en lien avec le DSIP, a sélectionné un groupe de six formateurs qui auront la charge de l'animation des formations dans chacune des DRAC. Dans un premier temps, ce seront les DRAC "Pilotes" au nombre de sept qui seront concernées par les formations. Les autres régions (dont la Picardie) seront formées plus tard. Les premières formations prévues en avril ont dû être reportées pour des raisons de déploiement et notamment des questions de reprises de données. Les formations seront sans doute reprogrammées à partir de mai, et au second semestre pour ce qui concerne les 15 autres régions.

Programme 2012 de la formation professionnelle des trois directions générales du ministère de la Culture et de la communication

- **Présentation du programme de formation de la DGP**
Le plan comporte près de 150 actions de formations, avec près de 30 stages nouveaux, pour un total de 170 sessions. Cette offre s'inscrit à la fois dans la continuité de l'architecture globale du catalogue avec une répartition entre formations métiers et formations inter-métiers et aussi dans son renouvellement (nouveaux domaines de formations transversales, stages nouveaux).
- **Programme de formation de la DGCA**
La direction générale de la création artistique poursuit son action de formation, notamment dans la gestion et le suivi des politiques publiques, le droit dans le domaine du spectacle vivant et l'enseignement supérieur. Elle a mis en place une tête de réseau formation en administration centrale pour le recensement des besoins. Elle a demandé au SG la mise en place d'une campagne de formation des évaluateurs.
- **Programme de formation de la DGMIC**
Les orientations du programme de formation pour 2012 de la DGMIC concernent les formations métiers organisées par le Service du livre et de la lecture (SLL). Les thématiques se déclineront en 25 modules pour les bibliothèques, l'économie du livre à l'heure du numérique, les collections et politiques documentaires, l'informatique et les technologies de l'information et de la communication.

Questions diverses

- Dans le cadre du nouvel espace statutaire, le plan de résorption de l'emploi précaire comprendra deux volets : un volet titularisation qui implique un plan de formation et un volet CDIisation. L'UNSA demande quel est le volume des agents concernés par le plan de titularisation ? Il est compris entre 2.700 et 3.000 agents indique Alain Triolle. Les modalités pratiques restent à définir. Le secrétariat général prendra en charge les formations. Un coordonnateur des formations aux préparations aux concours a pris son poste en janvier 2012, ce qui permettra éventuellement d'absorber la charge de travail supplémentaire des responsables de formation.
- SUD Culture pose la question de l'organisation des formations linguistiques et informatiques dans les écoles d'architecture. Il semble, toutefois, à la lumière des échanges, que cette interrogation renvoie d'abord à la problématique générale du pilotage de l'informatisation des écoles et de la politique de numérisation en leur sein.
- L'enquête sur les relations avec les plate-formes régionales interministérielles d'appui à la gestion des ressources humaines. La synthèse de l'enquête sera rendue dans le courant du mois de mars, avec des propositions d'axes de réflexion et d'action.
- Les représentants du personnel soulignent les difficultés liées à l'utilisation de Formation : la lisibilité et le classement des formations, le fait que les N+1 ne valident pas sur l'outil oblige à recourir aux formulaires papier.
Le SG a le projet d'intégrer une présentation des outils bureautiques et informatiques dans le cadre des stages d'accueil destinés aux agents nouvellement arrivés.

Compte rendu établi par Anne Guiheux et Irène Trunel.